

Communiqué de presse  
Juin 2025

## L'Institut Mines-Télécom et l'INPI unissent leurs forces pour mieux soutenir l'innovation

- Un partenariat stratégique pour diffuser la culture de la propriété industrielle dans l'enseignement supérieur et la recherche
- Une coopération étroite pour renforcer l'accompagnement des start-up et la valorisation des actifs immatériels de l'institut Mines-Télécom
- Une ambition commune de structuration d'un écosystème national performant de l'innovation et de la propriété industrielle
- Un programme commun d'actions, ancré dans les territoires, au service de l'innovation responsable

**L'[Institut Mines-Télécom](#) (IMT) et l'[Institut national de la propriété industrielle](#) (INPI) ont conclu un partenariat stratégique d'envergure pour les trois prochaines années à l'occasion de Vivatech 2025. Ce partenariat repose sur une volonté commune : renforcer la diffusion de la culture de la propriété industrielle auprès des élèves, doctorants, enseignants-chercheurs et start-up du réseau d'incubateurs des écoles de l'Institut Mines-Télécom, et proposer une offre structurée de services de sensibilisation, de formation et d'accompagnement adaptée à leurs besoins.**

### Des enjeux partagés au cœur de l'innovation

L'Institut Mines-Télécom, acteur engagé dans les grandes transitions industrielles, numériques, énergétiques et écologiques, inscrit ce partenariat dans sa stratégie 2023-2027. Cette stratégie vise à soutenir la création et la dissémination de ses innovations et à faire de la propriété industrielle un levier au service des missions de formation, de recherche au service du développement économique et de la souveraineté.

De son côté, l'INPI, opérateur national en matière de propriété industrielle en France, affirme son rôle de facilitateur auprès des écosystèmes de l'innovation. Il met à disposition de l'Institut Mines-Télécom ses outils d'accompagnement (MOOC, Prédiagnostics, Pass PI, Masterclass, dispositifs pour start-ups, etc.) et son réseau de délégations dans les territoires au plus proche des écoles de l'IMT.

### Un programme d'actions co-construit

Le partenariat prévoit un programme d'actions annuel qui inclura notamment :

- La diffusion des MOOCs de l'INPI auprès des élèves et de l'ensemble des personnels de l'Institut Mines-Télécom;
- Des sessions de sensibilisation et formation dans les écoles du groupe ;
- Des formations ciblées pour les personnels d'accompagnement de la recherche ;

- Un accompagnement renforcé des start-up des incubateurs de l'Institut Mines-Télécom par des experts INPI, pouvant aller jusqu'au diagnostic de propriété industrielle et au suivi personnalisé ;
- Des actions conjointes de communication pour promouvoir la propriété industrielle au cœur de l'innovation.

### Une dynamique nationale au service des territoires

Ce partenariat s'inscrit dans une logique de structuration d'écosystèmes régionaux performants et d'accompagnement de l'entrepreneuriat deeptech. Il s'appuie sur l'empreinte nationale et l'ancrage territorial des deux institutions. Son déploiement local par les délégations régionales de l'INPI s'effectuera au plus près des huit écoles de l'Institut Mines-Télécom.

Cécile Dubarry, Directrice générale de l'Institut Mines-Télécom : *« Ce partenariat stratégique avec l'INPI incarne l'engagement collectif de l'Institut Mines-Télécom à faire de la propriété industrielle un levier structurant de la formation, de la recherche et de l'innovation. Grâce à l'implication directe de nos écoles, présentes dans les territoires, nous allons amplifier la sensibilisation et l'accompagnement de nos étudiants, doctorants, enseignants-chercheurs et start-up. Cette initiative traduit notre ambition de contribuer, par l'action, à une innovation plus responsable, plus protégée et plus créatrice de valeur. Il répond également aux attentes de nos partenaires industriels pour lesquels la propriété industrielle est au cœur de leur compétitivité. »*

Pascal Faure, Directeur général de l'INPI : *« L'INPI est très heureux de s'associer à l'Institut Mines-Télécom pour sensibiliser les futurs ingénieurs, chercheurs, doctorants, entrepreneurs aux enjeux de la propriété industrielle au service de l'innovation. Dans la vie d'un créateur et d'une entreprise, la propriété industrielle doit s'envisager aux origines d'un projet, dès la naissance du concept et s'intégrer dans une stratégie globale comme levier indispensable d'aide au développement et à la compétitivité. A travers ce partenariat, nous renforçons l'attractivité de la PI et de ses métiers dans l'enseignement supérieur et accélérons les passerelles entre le secteur de l'industrie et la recherche. »*



*Pascal Faure Directeur général de l'INPI et Cécile Dubarry, Directrice générale de l'Institut Mines-Télécom ont signé l'accord lors de Vivatech.*

### **À propos de l'Institut Mines-Télécom [www.imt.fr](http://www.imt.fr)**

L'Institut Mines-Télécom est le 1er groupe public de Grandes Écoles d'ingénieurs et de management de France placé sous la tutelle du ministère de l'Économie et des finances et de la souveraineté industrielle et numérique. Établissement public d'enseignement supérieur et de recherche, il est constitué de huit Grandes Écoles publiques : IMT Atlantique, IMT Mines Albi, IMT Mines Alès, IMT Nord Europe, Institut Mines-Télécom Business School, Mines Saint-Étienne, Télécom Paris et Télécom SudParis, et de 2 écoles filiales : EURECOM et InSIC. Il anime et développe un riche écosystème de partenaires économiques, académiques et institutionnels, acteurs de la formation, de la recherche et du développement économique.

Créées pour répondre aux besoins de développement économique et industriel de la France depuis le 19e siècle, les Grandes Écoles de l'Institut Mines-Télécom ont accompagné toutes les révolutions industrielles et des communications. Par la recherche et la formation d'ingénieurs, d'ingénieures, de managers, et de docteurs et docteuses, l'Institut Mines-Télécom répond aux grands défis industriels, numériques, énergétiques et écologiques en France, en Europe et dans le monde. Il forme chaque année en moyenne plus de 14 000 élèves dans ses écoles et il est doublement labellisé Carnot. L'Institut Mines-Télécom est membre fondateur de Gaia-X et co-pilote de son Hub France. Sa plateforme de data & IA, Teralab est « tiers de confiance » en proposant des outils à l'état de l'art pour la collaboration entre entreprises et chercheurs dans un environnement neutre, sécurisé et souverain.

Aujourd'hui l'Institut Mines-Télécom, fort de ses 10 écoles, imagine et construit un monde qui concilie sciences, technologies et développement économique avec le respect de la planète et des femmes et des hommes qui l'habitent.

### **A propos de l'INPI – [www.inpi.fr](http://www.inpi.fr)**

L'Institut national de la propriété industrielle (INPI) est un acteur majeur de l'innovation, de l'entrepreneuriat et de la création en France. Il délivre les titres de propriété industrielle (brevets, marques, dessins et modèles), assure l'homologation des indications géographiques artisanales et industrielles. L'INPI agit également en faveur du développement économique par ses actions de sensibilisation et de formation grâce à son réseau national et à ses représentations internationales.

L'INPI est l'opérateur du Guichet unique pour les formalités d'entreprises (immatriculations, modifications, cessations, dépôts de comptes) et du Registre national des entreprises. Il assure la diffusion des données sur les entreprises et la propriété industrielle.

L'INPI participe activement à l'élaboration du droit dans les domaines de la propriété intellectuelle, de la lutte contre la contrefaçon, du soutien à l'innovation et à la compétitivité des entreprises, en France et à l'international. A ce titre, l'INPI représente la France dans les instances internationales.



#### **Contact presse Institut Mines-Télécom :**

Séverine Picault

06 27 66 05 09 – [severine.picault@imt.fr](mailto:severine.picault@imt.fr)

#### **Contact presse INPI :**

Amaria Lahmri

07 50 15 20 81 - [presse@inpi.fr](mailto:presse@inpi.fr)